

DEC 2024 - 40

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

Envoyé en préfecture le 02/09/2024

Reçu en préfecture le 02/09/2024

Publié le

ID : 024-200040392-20240902-DEC202440-AR

S²LOW

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
LE GRAND PERIGUEUX

255 rue Martha Desrumaux
24000 PERIGUEUX

DECISION DU PRESIDENT



Objet: Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux – Cession d'un véhicule à la société AQUITRANSPORT – Montant 13 000,00 € HT

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 déléguant au Président certaines de ses attributions ;

Considérant que la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux souhaite mettre à la vente un véhicule dans le cadre de son renouvellement annuel.

Considérant que notre prestataire AQUITRANSPORT dont l'adresse est 1167 route de Caminade 24200 SARLAT-LA-CANEDA souhaite se porter acquéreur de ce véhicule.

DECIDE

Article Unique : De vendre à la société AQUITRANSPORT le véhicule immatriculé DV 001 TB pour un montant de 13 000,00 € HT.

Fait à Périgueux, le **20 AOUT 2024**

Le Président
Jacques AUZOU